

Association
AU NEPAL, UN VILLAGE, UNE AMITIE EN MARCHÉ
Dominique FOELLER, 4 rue Callinet 68470 MOLLAU
Tél. 89.82.62.84

Fax : division ONF St Amarin 89.38.24.70
(préciser : à l'attention de D. FOELLER)

Chers amis,

Notre projet avance et l'achat de la motopompe se précise. En effet, suite au questionnaire que nous avons formulé ensemble au mois de mai lors de notre Assemblée Générale Constitutive, une réponse nous est parvenue du Népal (ci-joint copie du Fax).

Cette réponse reste imprécise et imparfaite sur certains points, mais n'oublions pas que nous raisonnons en Européens très cartésiens et technocrates, exercice auquel eux Népalais ne sont pas habitués compte tenu de l'énorme fossé qui sépare nos deux mondes...

Marc LUBIN nous propose de profiter de son voyage au NEPAL au mois d'octobre prochain pour acheminer les fonds nécessaires à l'achat de la pompe ainsi que des accessoires nécessaires à cette installation d'irrigation (tuyaux, etc...).

Il nous reste peu de temps pour prendre notre décision, mais les motivations qui nous poussent à passer à l'acte sont les suivantes :

- ① Marc part au NEPAL le 18 octobre prochain, ce qui nous permettrait d'acheminer les fonds nécessaires à cet équipement d'irrigation sans "engraisser" les banques qui prélèvent d'importantes commissions sur les sommes transférées au NEPAL par leur intermédiaire ;
- ② Marc pourrait, en tant que représentant de notre Association, acheter la pompe sur place en compagnie de PANCHHA et d'autres personnes du village concerné ;
- ③ De plus, Marc serait porteur d'un message dans lequel nous exprimons les motivations qui nous ont amenés à soutenir et financer ce projet d'irrigation, ainsi que d'une synthèse des interrogations auxquelles nous n'avons pas encore de réponse ;
- ④ Lors de la création de notre Association, nous étions bien conscients que la distance qui nous sépare du NEPAL nous oblige à leur laisser l'entière autonomie dans la réalisation de ces travaux et que notre coopération repose sur la confiance que nous avons en PANCHHA. De ce fait, mêmes s'il reste quelques points sans réponse précise, il serait bon d'agir car notre questionnaire a dû provoquer une certaine effervescence dans le village de PANCHHA (!) et a suscité une attente.

Je vous sou mets ci-après, comme base de réflexion, un premier jet du message dont Marc pourrait être porteur. A vous de le commenter, de le critiquer, de le compléter, et de me faire parvenir vos réflexions afin que je puisse en faire une synthèse avant le départ de Marc.

I. LES MOTIVATIONS QUI NOUS ONT POUSES A SOUTENIR CE PROJET D'IRRIGATION

Le lien qui nous réunit dans l'Association que nous venons de constituer est notre sympathie pour le peuple népalais et le NEPAL que nous avons découvert pour la plupart d'entre nous au travers de nos voyages et plus précisément encore notre amitié pour PANCHHA et son souci de l'avenir de son pays.

Nous nous sommes laissés séduire par ce projet d'irrigation car nous pensons qu'en soutenant cette action nous pouvons aider des villageois à améliorer leurs revenus en leur permettant ainsi de mieux pouvoir prendre en charge, eux-mêmes, le développement de leur communauté villageoise.

Dans nos réflexions nous avons pour souci principal de respecter les traditions népalaises et d'agir en concertation avec vous pour le (ou les) projet(s) que sommes (ou seront) amenés à réaliser ensemble.

D'ailleurs, nous envisageons de faire un voyage d'ici 1 à 2 ans au NEPAL afin de mieux nous connaître réciproquement.

II. NOTRE CHOIX TECHNIQUE IMMEDIAT

Dans son Fax, PANCHHA propose deux solutions :

- 1) l'achat de 2 motopompes et la réalisation de 2 forages
→ coût : $2 \times 10.000 \text{ F} = 20.000 \text{ F}$
- 2) l'achat d'une seule motopompe et la réalisation de 2 forages (la motopompe étant déplacée et fonctionnant alternativement sur l'un ou l'autre forage réalisé)
→ coût : 15.000 F.

NOTRE CHOIX : ACHAT D'UNE POMPE + REALISATION D'UN SEUL FORAGE

Argumentation :

- 1) 11.000 F en caisse : nous sommes à l'heure actuelle limités par notre capacité financière
- 2) N'ayant pas d'éléments pour juger de la viabilité économique du projet, il serait plus prudent de faire fonctionner une pompe pendant 1 an, de demander par comparaison avec une culture non irriguée de même surface d'évaluer le gain de production.
De plus, une année de fonctionnement permettrait également de voir si la capacité (débit) de la pompe achetée répond aux surfaces d'irrigation annoncées.

III. GESTION DE LA POMPE

Bien que PANCHHA bénéficie de toute notre confiance, il me semble préférable de leur demander :

- * de créer un comité de gestion
- * de définir un système de répartition équitable des temps d'utilisation de cet équipement d'irrigation
- * de fixer l'indemnité à verser par chaque utilisateur en pensant à constituer une petite réserve d'argent afin de pouvoir subvenir à l'entretien de la pompe, au remplacement des pièces d'usures et aux éventuelles pannes.

IV. MONTANT DE L'AIDE ACCORDEE

Toujours en référence à nos discussions lors de l'AG du mois de mai dernier, nous comptons, afin de mieux les responsabiliser dans la réalisation de ce projet, les faire participer à l'achat de la pompe. Bien entendu, cette participation doit rester raisonnable, compte tenu de leurs très modestes possibilités financières.

Marc et moi-même sommes tombés d'accord sur une contribution de notre part s'élevant à 90-95 % du montant du projet. Nous partons sur la base de 90 %, en laissant à Marc la possibilité d'ajuster le tir après avoir jaugé la situation sur place (notre raisonnement : 1.000 F à leur charge → si 10 familles peuvent bénéficier de cette installation, l'investissement par famille est de 100 F. Un porteur de trekking gagne environ 100 roupies/jour, soit 10 F/jour).

Si vous êtes en train de lire cette ligne c'est que vous êtes arrivés au bout de mon exposé !

Si nous n'étions pas aussi loin les uns des autres nous aurions pu débattre de vive voix en Assemblée, mais la réalité est autre et nous devons nous contenter de procéder par courrier.

Marc s'envole à destination du NEPAL le 18 octobre prochain, je vous demande donc une réponse impérative pour le 5 octobre prochain (excusez-moi de vous laisser si peu de temps) afin de me laisser un peu de temps pour rédiger et faire parvenir à Marc la synthèse de nos motivations et réflexions qu'il transmettra à nos amis népalais.

Si certains points de mon exposé ne vous semblent pas clairs n'hésitez pas à me téléphoner, c'est avec plaisir que je répondrai à vos questions dans le but d'enrichir notre réflexion.

V. AFIN DE "FAIRE CONNAISSANCE" AVEC NOS AMIS NEPALAIS

Marc nous propose une très bonne idée : chaque membre de l'Association fera parvenir à Marc une photo de lui-même (petite ou grande, peu importe, mais de préférence en couleur). Ces photos leur seront transmises, en échange de quoi Marc nous ramènera des photos de PANCHA et des autres familles concernées par ce projet d'aide.

EN RESUME

① Me faire part de vos réflexions. Délai impératif : **LE 5 OCTOBRE 1995**

② Envoyer une photo couleur à Marc LUBIN. Délai impératif : **LE 10 OCTOBRE 1995**

Comptant sur votre collaboration et vous demandant de ne pas me tenir rigueur pour ces délais de réponse très courts, je vous adresse mes très cordiales salutations.

Mollau, le 22 septembre 1995
Dominique FOELLER

P.S. : je vous demande par la même occasion de me donner votre avis sur la proposition de date pour notre Assemblée Générale 1996 qui aura lieu en Alsace. Il s'agirait du week-end des 20 et 21 avril 1996, commun aux trois zones de vacances scolaires et qui permettrait à tous, compte tenu de la distance, de mieux organiser ses déplacements et peut-être même en profiter pour visiter la région.